



hallenge Peter Dale

oupe d'Europe des clubs

Challenge Européen « Peter Dale »

Règlement Général 2016

« Les organisateurs de ce challenge souhaitent que l'esprit sportif et le fair play règnent sur ces compétitions ; ils font confiance aux responsables des équipes pour encourager leurs joueurs à jouer dans le respect des règles d'organisation ainsi que dans l'esprit des Mounted Games tel que voulu par Norman Patrick »

CALENDRIER DES COMPETITIONS 2016

26, 27, 28 mars : CE LE DEVEN - ISTRES (Provence – France)

23 et 24 avril : LA SCUDERIA – CAVAGLIA (Biella – Italie)

17 et 18 septembre : PC DELL ALBA – NONE (Turin – Italie)

15 et 16 octobre : PASSION PONY GAMES – CLUNY (Bourgogne – France)

Comité Challenge Européen Peter Dale :

Président d'Honneur : Peter DALE

Président : Michel LEVY, ☎ 0033611711770, 💻 michel.levy13@free.fr

Secrétaire : Bernard DE CHIVRÉ, ☎ 0033678190897, 💻 comite.peter.dale@orange.fr

Trésorière : Christine NORMAND ☎ 0041792877507, 💻 christine.normand@bluewin.ch

Responsable technique : Philippe GARGALLO, ☎ 0033610219426, 💻 philippe.gargallo@wanadoo.fr

Administrateurs : Sophie GOUIN, Andrea PIAZZA, Luigi TUSINO, Marie FOLLET, Sabrina TRINELLI.

Site internet : www.challengepeterdale.eu (e-mail : contact@challengepeterdale.eu)

Règlement particulier :

- Le Challenge Peter Dale a une vocation européenne et comporte 3 catégories : Open, Juniors et moins de 14 ans.

- Sont inscrites au challenge toutes les équipes ayant renvoyé **dans le délai imposé** les documents mis en annexe et s'engageant à participer à au moins 3 manches dont la manche finale.
- Avant le 31 janvier 2016, le club désirant participer au challenge devra envoyer une fiche de préinscription (voir annexes) au secrétariat du comité.
- Avant le 28 février 2016, le club devra adresser pour chaque équipe au secrétariat du comité une fiche d'inscription (voir annexes) comportant la liste des 9 cavaliers susceptibles de participer au Challenge. Cette liste ne pourra être modifiée après le briefing de la première manche (Istres). Cependant chaque équipe disposera en plus d'un joker (cavalier qui pourra être engagé à tout moment mais restera inscrit et ne pourra être changé pour les manches suivantes). Ces listes figureront sur le site : ww.challengepeterdale.eu. **Une pénalité de 20% des points obtenus sur la compétition concernée sera attribuée pour chaque cavalier ultérieurement modifié.**
- Un cavalier peut être inscrit dans 2 catégories mais ne peut faire partie que d'une seule équipe au cours d'une même compétition du challenge (même règle pour les équipes invitées). A chaque compétition le choix de la catégorie est laissé au club participant.
- Chaque club peut inscrire dans le challenge deux équipes par catégorie d'âge. La liste de chaque équipe est bloquée et aucun cavalier ne peut passer d'une liste à une autre.
- Une équipe est formée de cavaliers ayant une licence, pour les pays ayant des fédérations délivrant des licences, ou adhésion dans l'association ou club qui s'engage. Cette affiliation est contrôlée par le secrétariat du comité Challenge Européen Peter Dale lors de l'inscription. Les joueurs devront être capables d'en fournir la preuve à tout moment, sur simple demande. **Ils ne devront en aucun cas être suspendus par leur fédération aux dates concernées.**
- Dans la liste des 9 cavaliers et pour la durée du challenge, **une association ou club ne pourra inscrire qu'au maximum 2 joueurs d'autres clubs ou associations** dans la mesure où ceux-ci donnent leur accord par écrit. Cette règle devra être respectée y compris avec l'utilisation du joker. **Cette liste peut aussi être constituée par la réunion de 2 clubs.**
- Pour les Iles Britanniques ou les régions régies par cette autorité, la liste des 9 joueurs devra être fournie dans les délais et respectée pour l'ensemble des compétitions.
- **Chaque cavalier devra posséder une assurance le couvrant en responsabilité civile et pour tout accident personnel au cours de la compétition.**
- **Au cours de la manche l'organisateur pourra faire effectuer des contrôles d'imprégnation alcoolique et/ou d'usage de stupéfiants par les autorités compétentes. S'ils se révèlent positifs, ils entraîneront l'exclusion du cavalier concerné sur cette manche.**
- **Un poney ne pourra participer que dans une seule équipe au cours d'une même compétition.**
- Les catégories :
 - o Open : Tous les cavaliers montant des poneys dont la taille est conforme au règlement IMGA
 - o Juniors : composée de cavaliers nés en 1999 et après
 - o Moins de 14 ans : cavaliers nés en 2002 et après
- Un trophée du « meilleur club du Challenge » récompensera le club ayant présenté des équipes dans au moins deux catégories et ayant obtenu les meilleurs résultats au classement général final. Ce classement sera finalisé par l'addition des places obtenues dans les deux meilleures catégories. En cas d'égalité, le meilleur classement Open sera pris en compte. S'il n'y a pas d'équipe Open concernée, le classement Junior départagera les équipes à égalité.

L'organisation des compétitions :

- Le règlement IMGA 2016 est le **seul** règlement de référence. (Équipe, poneys, joueurs, équipements, terrain, règles de jeux générales, règles propres à chaque jeu en équipe).
 - Le Comité Challenge Européen Peter Dale veillera au bon fonctionnement des compétitions et au respect de l'esprit des Mounted Games tel que voulu par Norman Patrick.
 - Pour chaque compétition, les 5 joueurs et un 6^{ème} qualifié « joueur de réserve » (complétant l'équipe si 2 des joueurs inscrits sont blessés et ne peuvent reprendre la compétition, blessures attestées par le médecin officiel de la manche) devront être choisis sur la liste des 9 compétiteurs (ou le joker) dont les noms seront repris sur le **document d'inscription remis à l'organisateur au plus tard 1 mois avant le début de la compétition**. Le nom des joueurs et poneys devra être connu de l'organisateur avant la compétition, au plus tard lors du briefing, et ne pourra en aucun cas être modifié et cela pour chacune des compétitions.
 - Si un club décide de modifier les manches auxquelles il participe, il devra le signaler aux clubs organisateurs concernés au moins 4 semaines avant le début de la compétition.
 - Au briefing précédant chaque compétition, chaque équipe déposera une liste de 5 poneys titulaires et 1 poney remplaçant qui pourra être engagé en cas de blessure reconnue par un vétérinaire.
 - Nous comptons sur le respect des règles d'inscription et encourageons les responsables de chaque équipe à les faire respecter par leurs joueurs. Le constat de la substitution d'un cavalier ou d'un poney par un autre entraînera l'élimination de l'équipe pour le Challenge.
- A. Les juges de ligne et placeurs de matériel : Chaque équipe participante fournira 1 juge de ligne et 2 placeurs de matériel au minimum qui devront signer un registre de présence en début de session ; l'équipe défaillante sera pénalisée de 3 points par jeu jusqu'à l'arrivée de la personne manquante.
- B. Les points permettant d'établir le classement de la compétition : Le nombre de points par jeu est déterminé par le nombre d'équipes en présence, selon les règles de l'IMGA ; la règle d'élimination est celle de l'IMGA. S'il n'y a qu'une seule poule, le classement est établi sur le cumul des points sur les 4 sessions. S'il y a plusieurs poules, la compétition comporte 3 sessions qualificatives déterminant la participation à la finale (A, B, C,...) ; le classement est alors établi sur les résultats de la finale. S'il n'y a qu'une seule poule les résultats de la dernière session sont multipliés par 1,5
- C. Points attribués aux finales de chaque manche : A l'issue de chaque manche, un nombre de 20 points est attribué au vainqueur, quel que soit le nombre d'équipes dans la catégorie ; le 2^{ème} obtient 18 points, le 3^{ème} 16 points, le 4^{ème} 14 points, le 5^{ème} 13 points et ainsi de suite. Chaque équipe participante marquera 1 point au minimum.
- D. Manche Finale : Pour faire partie du classement du challenge chaque équipe devra compter au minimum 3 participations sur 4 dont la manche finale. Sont retenus pour chaque équipe les 3 meilleurs résultats obtenus. Les résultats de la manche finale établis à partir du classement seront multipliés par 1,5. S'il y a des ex.aequo, l'avantage sera donné à l'équipe ayant obtenu le meilleur résultat lors de la session finale (ou de la 4^{ème} session s'il n'y a qu'une seule poule).

- E. Les jeux : En Open et Juniors, les 3 premières sessions comprendront 10 jeux et la finale A aura 12 jeux. Pour les moins de 14 ans, les 4 sessions auront 8 jeux. S'il y a 2 poules pour les moins de 14 ans, la finale A comprendra 10 jeux. Cependant pour des circonstances particulières, l'organisateur pourra réduire ce nombre.

Les résultats de toutes les manches se trouveront sur le site internet.

Les équipes qui le souhaitent pourront se mettre en rapport avec les clubs organisateurs pour louer des poneys si nécessaire et connaître les facilités d'accès.

Remise des prix :

Un flot ou équivalent sera remis à chaque compétiteur.

Un prix commémoratif de la compétition (coupe ou trophée) sera offert à l'équipe gagnante pour chaque catégorie.

A l'issue de la Manche Finale, les «trophées» (coupes) seront remis aux équipes ayant remporté le plus grand nombre de points au cours du challenge.

Des récompenses seront offertes aux vainqueurs de la compétition ainsi qu'aux vainqueurs du challenge.

Droit d'inscription :

Chaque club ou association participant au challenge ou invité versera un droit d'inscription de 10 € au Comité Challenge Européen Peter Dale ; ce droit sera collecté par le club organisateur et remis au Comité. L'obligation de s'en acquitter sera inscrite dans le dossier d'invitation.

L'inscription de 250 € par équipe versée pour chaque manche à l'organisateur comprendra :

- l'inscription à la compétition,
- l'accueil des joueurs et de leur coach selon les possibilités de chacun des organisateurs,
- un « ticket repas » utilisable sur la durée de la compétition (6 par équipe),
- Des tickets pour 5 bottes de 15 kg de foin (ou équivalent) par équipe participant au Challenge Peter Dale. Attention ! ceci concerne uniquement les équipes participant au challenge.
- Les récompenses.
- **La location des boxes (paille comprise) sera comptée en plus de cette somme, facturée au plus juste prix. Les prestations supplémentaires ou particulières seront facturées.**

Les modalités de règlement (espèces, chèque ou CB) seront précisées par le club organisateur dans son dossier d'inscription.

Note importante:

Le comité vous prie de bien vouloir relire avec attention les premières phrases de cette invitation et les conditions de participation des cavaliers et poneys.

Il vous fait savoir également que des mesures disciplinaires (pouvant aller jusqu'à l'exclusion de la compétition) seront prises envers les équipes ne respectant pas la philosophie du challenge telle que voulue par les organisateurs
En cas d'exclusion lors d'une compétition du challenge, aucun remboursement ne sera effectué.

Fiche de préinscription Challenge Peter Dale 2016

Nom du club :

Adresse complète :
.....

Personne de contact :

Nom et prénom.....

.....

@.....

 (mobile de préférence)

Catégories et manches dans lesquelles il souhaite participer :

Rappel des dates : Istres (26-28 mars) ; Cavaglia (23-24 avril) ; None (17-18 septembre) ;
Cluny (15-16 octobre)

	ISTRES	CAVAGLIA	NONE	CLUNY
OPEN 1				
OPEN 2				
JUNIOR 1				
JUNIOR 2				
< 14 ANS 1				
< 14 ANS 2				

(Remplir les cases correspondantes)

Signature et cachet de l'association :

A renvoyer pour Le 31/01/2016 au plus tard

E-mail : contact@challengepeterdale.eu

Adresse postale : 53 rue du Mont Ouest, 38230 Tignieu-Jamezieu (France)

Challenge Européen « Peter Dale » Inscription

(à renvoyer impérativement avant le 28 février)

Nom du club :

Nom de l'équipe :

Open

Juniors

Moins de 14 ans

Personne de contact :

Nom et prénom.....



@

 (mobile de préférence)

LISTE DES CAVALIERS (9 cavaliers) :

Cavalier : Club :

Cavalier : Club :

Cavalier : Club :

Cavalier : Club :

Cavalier : Club :

Cavalier : Club :

Cavalier : Club :

Cavalier : Club :

Cavalier : Club :

N.B. : Vérifier sur le site internet que la liste des cavaliers correspond bien aux noms déposés, celle-ci faisant foi.